

Québec, le 19 décembre 2002

Monsieur Pierre Fortin
Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 8^e étage
Québec (Ontario) G1R 5V7

Objet : Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec

Monsieur,

Depuis le début de son mandat d'enquête et d'audience publique, la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine ainsi que de nombreux participants aux séances publiques ont questionné à plusieurs reprises le ministère de l'Environnement sur les coûts environnementaux engendrés par la production porcine. Le mandat confié au BAPE par le ministre de l'Environnement spécifie d'ailleurs que :

La commission devra établir le cadre de développement durable de la production porcine, soit en tenant compte à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Elle devra aussi examiner les modèles de production présents au Québec en regard de leurs forces et faiblesses ainsi que des impacts sur les milieux rural, agricole et sur le secteur de la transformation.

Afin d'éclairer ses travaux, la Commission juge essentiel qu'une réflexion approfondie soit réalisée sur la question des coûts environnementaux. Par conséquent, la Commission demande de répondre aux trois questions suivantes :

1. Évaluer les répercussions directes et indirectes de la production porcine sur le milieu et la société. Cette évaluation doit tenir compte des externalités, de l'intensification de la production et de sa concentration dans certaines régions de même que de la multifonctionnalité de l'espace rural ;
2. Évaluer les coûts d'assainissement liés à la production porcine, notamment ceux associés à la récupération des usages de l'eau ;

Par ailleurs, la Commission demande de :

3. Évaluer les coûts de la mise aux normes du secteur de la production porcine engendrés par la nouvelle réglementation agricole (REA), en considérant les producteurs, les municipalités et les gouvernements.

Monsieur Pierre Fortin

- 2 -

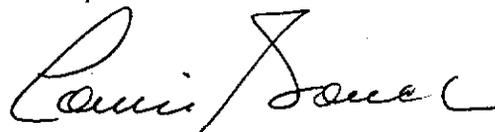
Le 19 décembre 2002

La Commission souhaite obtenir des réponses à ces questions au plus tard le 28 février 2003 afin de permettre aux citoyens de bénéficier de ces informations lors de la rédaction de leur mémoire. De plus, la Commission désire être informée périodiquement de l'avancement de ces travaux d'évaluation.

Pour tout renseignement supplémentaire sur ces questions, veuillez contacter Mme Édith Bourque, analyste de la Commission, au numéro 528-0770.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de la Commission

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise Boucher', written in a cursive style.

Louise Boucher